

IMMORTALITÉ NUMÉRIQUE

Que devient votre présence en
ligne après votre décès ?

Que devient votre présence en ligne après votre décès ?

À l'ère du numérique, notre vie en ligne est une extension de nous-mêmes. Des réseaux sociaux aux comptes bancaires en ligne, en passant par les abonnements et les services de streaming, notre empreinte numérique est vaste.

Mais que se passe-t-il avec ces traces numériques après notre décès ?

La gestion de l'héritage numérique est un sujet souvent négligé. Pourtant, il est essentiel de réfléchir à ce que deviendront nos comptes en ligne et notre présence sur Internet lorsque nous ne serons plus là.

Si vous ne prenez pas personnellement en charge la destinée de votre héritage numérique, celui-ci continuera à vous survivre. Prenez le temps de réfléchir à cet héritage, à savoir ce que vous souhaitez, quelle mémoire pour vos descendants, quelle mémoire pour vos amis et quelle destination pour les données moins importantes, qui pourraient être supprimées lors de votre décès.

Voici quelques points clés à prendre en compte pour assurer une gestion appropriée de votre héritage numérique.

1. Identifiez vos actifs numériques

Prenez le temps de recenser tous vos comptes en ligne, qu'ils soient liés à des réseaux sociaux, des services financiers, des plateformes de messagerie ou des sites d'abonnement. Conservez une liste sécurisée des identifiants et des mots de passe pour faciliter leur gestion après votre décès.

2. Anticipez la gestion de votre présence numérique

Anticiper la gestion de vos données numériques après votre décès est un acte de prévoyance essentiel. Vos comptes en ligne, vos réseaux sociaux et vos documents personnels sont aujourd'hui des éléments importants de votre identité et de votre patrimoine. En établissant des directives numériques, vous offrez à vos proches une feuille de route claire, leur évitant des démarches complexes et parfois émotionnellement difficiles.

3. Choisissez des mandataires de confiance

Certains services, comme Facebook et Google, permettent de désigner une personne de confiance qui pourra gérer votre compte en cas de décès. Assurez-vous que vos proches savent qui contacter et comment accéder à vos comptes si nécessaire.

4. Prévoyez des directives claires

Intégrez des instructions spécifiques concernant vos comptes numériques dans votre testament ou dans un document juridique séparé. Cela peut inclure la suppression de certains comptes, la transformation de profils en mémoriaux ou la transmission d'informations importantes à des héritiers.

La gestion de votre héritage numérique

Immortalité numérique et cadre légal

À titre d'exemple, dans le monde, on estime que trois utilisateurs Facebook décèdent chaque minute. Selon une étude de l'Oxford Internet Institute, le nombre de comptes Facebook appartenant à des personnes décédées pourrait même dépasser celui des vivants avant 2070.

La loi, pour une République numérique, adoptée par l'Assemblée nationale le 26 janvier 2016 prévoit des protections renforcées pour les données personnelles, y compris en cas de décès. Désormais, chaque internaute peut décider, de son vivant, des conditions de conservation et de transmission de ses données après sa mort. Dans le cadre de la succession, les héritiers peuvent aussi obtenir un accès aux informations du défunt. La loi a devancé certains aspects du règlement européen du 27 avril 2016 sur la protection des données personnelles, applicable au 25 mai 2018. Elle reconnaît à tout citoyen un droit à la libre disposition de ses données numériques personnelles, à savoir :

- le droit à l'oubli numérique pour les mineurs (également inscrit dans le RGPD) ;
- le droit à la mort numérique, en vertu duquel chacun peut de son vivant exprimer ses volontés sur la conservation et la communication de ses données après son décès ou demander leur effacement. Ce droit peut s'exercer depuis le 1er juin 2019, en vertu du décret du 29 mai 2019 d'application de la loi "Informatique et libertés" ;
- l'application stricte de la règle du secret des correspondances privées, quelle que soit la technologie de communication utilisée (mails, réseaux sociaux, etc.). Un décret du 28 mars 2017 précise les contours de cette règle.

Certaines plateformes permettent à l'utilisateur de désigner un « contact légataire », chargé de gérer son compte après son décès. Cependant, il peut être plus judicieux de consigner ses dernières volontés sur la gestion de ses comptes numériques et d'en informer un mandataire de confiance pour garantir que ses souhaits seront respectés.





Vous pouvez également vous faire aider dans cette gestion de votre empreinte numérique. Les "nettoyeurs du numérique" sont des spécialistes qui nous aident à gérer, contrôler et effacer nos traces sur Internet pour protéger notre réputation et notre confidentialité.

Qui sont-ils et que font-ils ?

1. Entreprises spécialisées en e-réputation : Ces sociétés travaillent avec des particuliers et des entreprises pour gérer leur image en ligne. Leur mission est de supprimer des contenus compromettants, de promouvoir des informations positives et de gérer les avis ou critiques, tout en respectant les droits et réglementations en vigueur.
2. Experts en sécurité numérique : Ces professionnels interviennent pour effacer des données sensibles, désactiver des comptes de réseaux sociaux ou éliminer des traces numériques laissées après le décès d'une personne. Leur expertise est essentielle pour assurer la sécurité et la confidentialité post-mortem.
3. Consultants en gestion de l'héritage numérique : Ils accompagnent les clients dans la planification de leur présence en ligne après leur mort. Leur travail inclut la mise en place de dispositions pour gérer la suppression ou la préservation de certains contenus et aide les familles à naviguer dans le processus complexe de fermeture des comptes.

Pourquoi sont-ils si importants ?

Avec l'explosion des données numériques et la facilité avec laquelle des informations personnelles peuvent être trouvées et partagées, les nettoyeurs du numérique jouent un rôle crucial. Ils assurent la protection de la vie privée, la réduction de l'empreinte numérique et contribuent à l'hygiène numérique, un concept visant à limiter la présence de données inutiles ou potentiellement nuisibles.

Ces experts sont non seulement utiles pour préserver une réputation en ligne, mais ils apportent aussi un soutien précieux lors de moments difficiles, comme la gestion des traces numériques laissées par un proche décédé. Ils permettent ainsi de respecter les volontés des défunts et d'alléger la charge émotionnelle des familles.

Cette prise de décision sur votre héritage numérique est également essentielle car plus il y aura des données qui seront actives, plus les serveurs devront traiter ces données et donc consommer une énergie en croissance constante. Mortalité des données rime aussi avec écologie.

L'immortalité numérique et l'écologie : un duo à considérer

Quand on parle d'héritage numérique, on pense souvent à nos comptes et souvenirs en ligne. Mais peu réalisent l'impact écologique de ces données conservées éternellement. Chaque photo, chaque e-mail, chaque compte inactif contribue à l'empreinte carbone des centres de données.

Anticiper la gestion de sa présence numérique après sa mort n'est pas seulement un acte de prévoyance, c'est aussi un geste écologique. Supprimer les données inutiles et planifier le sort de ses comptes, c'est prendre soin de la planète autant que de ses proches.

En réfléchissant à la gestion de notre héritage numérique, nous ne faisons pas seulement face à des questions techniques, mais à des enjeux profondément humains. Nos comptes en ligne, nos photos, nos messages, et même nos silences racontent des fragments de notre histoire. Ils représentent une part de ce que nous laissons derrière nous pour ceux qui nous aiment et nous survivent.

Prendre le temps d'organiser cette partie de notre vie, même si cela peut sembler inconfortable, est un acte d'amour et de prévoyance. C'est une manière de soulager nos proches et de leur offrir une certaine paix dans un moment déjà difficile.

Ne gardons pas ces réflexions pour nous. Prenons le temps d'en parler avec nos proches : de ce qui compte pour nous, de ce que nous souhaitons préserver ou transmettre, et de la manière dont nous envisageons de gérer cette dimension numérique de notre existence. Ces conversations, bien qu'émotionnelles, peuvent renforcer les liens et donner du sens à nos choix.

Parce qu'au-delà des technologies, c'est l'amour et la mémoire qui demeurent.

